
Nombre de membres Séance du mardi 25 septembre 2018

en exercice: 29 L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre l'assemblée, régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel MAFFRE.

Présents : 25

Votants: 27

Sont présents: Michel MAFFRE, Marie-José RUIZ, Pierre ROURA, Renée GARCI-NUNO, Régis CAYRO, Martine FOUGERIT, Cédric DIXMIER, Sylvie ANGLADE, Henri ROSIQUE, Michel AGINOR, Serge BOBO, Marie-Thérèse DURAND, Jany BALENT, Marie-Françoise BONNET, Jean-Louis CAPDEVIELLE, Béatrice FABRE, Monique VERDAGUER, Nicole DURAND, Josiane JEUNET, Emilie LECORRE, Louis MARIBAUD, René MARTINEZ, Jean-Claude PRIVAT, Martine GUERIN, Jérôme PALMADE.

Représentés: Estelle BLANC, André CLERC.

Absents ayant donné pouvoir: BLANC Estelle par RUIZ Marie-José, CLERC André par MAFFRE Michel.

Absents: José BENKADOUR, Amandine MARTINA.

Secrétaire de séance: Marie-Thérèse DURAND.

Objet: Protocole d'accord entre la Commune de Pia et les consorts Margail - DE 2018 059

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE le protocole d'accord entre la Commune de Pia et les consorts Margail.

Objet: Virement de crédit n°3 sections fonctionnement investissement Budget général commune - DE 2018 060

Après avoir entendu le Maire, le Conseil municipal

APPROUVE à la majorité de 22 voix pour et 5 abstentions les virements de crédits proposés.

Objet: Non valeur eau - DE 2018 061

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité de 20 membre présents et représentés, et 7 abstentions :

APPROUVE les admissions en non valeur sur le service eau potable.

Objet: Non valeur asst - DE 2018 062

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité de 20 membres présents et représentés, et 7 abstentions :

APPROUVE les admissions en non valeur sur le service assainissement.

Objet: Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017 - DE 2018 063

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à la majorité de 20 membres présents et représentés et 7 abstentions :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Objet: Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2017 - DE 2018 064

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à la majorité de 20 membres présents et représentés et 7 abstentions :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Objet: Approbation des modification statuts du SYDEEL66 - DE 2018 065

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés dans ses dispositions la rédaction des articles 5.2.5 et 7 dans les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité du Pays Catalan (SYDEEL66).

MANDATE M. le Maire pour adresser la délibération aux services préfectoraux à laquelle seront annexés les statuts adoptés et l'autorise à signer tous documents utiles à cette affaire.

DIT qu'un exemplaire de la délibération exécutoire avec son annexe sera transmis à M. le Président du SYDEEL66.

Objet: Demande de subvention du XIII Baroudeurs - DE 2018 066

Après avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le versement d'une subvention de 10 000 € au XIII baroudeurs.

Objet: Convention de prestation de services entre la Commune de Pia et la Communauté de Communes - DE 2018 067

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité de 22 membres présents et représentés et 5 abstentions :

APPROUVE la convention de prestation de services entre la Commune de Pia et la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée.

Objet: Attribution de l'Indemnité de Conseil au percepteur - DE 2018 068

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'attribution de l'indemnité de conseil au Receveur de Rivesaltes, Monsieur Emmanuel SALGUERO, à compter du 1er Juillet 2018 jusqu'à la fin du mandat électoral.

Objet: Demande de subvention exceptionnelle PIA Tennis Club - DE 2018 069

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité des membres présents et représentés une subvention de 1200 € à l'association Pia Tennis Club.

Objet: Approbation de la convention de mise à disposition du service urbanisme de la Communauté de Communes CSM - DE 2018 070

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité de 22 membres présents et représentés et 5 abstentions :

APPROUVE cette convention de mise à disposition du service urbanisme de la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée.

Le Maire de Pia
Michel MAFFRE

